

Gilles CORDIER

commissaire
aux comptes

Pierre PAPROCKI

commissaire
aux comptes

Anne FOURNY

commissaire
aux comptes

Cécile BUESSARD

commissaire
aux comptes

43 rue des Mines
CS 23102
25403 AUDINCOURT CEDEX
tél. 03 81 35 51 41
fax. 03 81 30 63 33
audit@sodecc.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

rapport sur les comptes annuels : 18 pages

Présenté à :

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association
COMITE SOCIAL DU DEPARTEMENT
Association loi 1901
Conseil Départemental – Place de la Révolution Française
90000 BELFORT
SIREN : 393 313 416

par

Pierre PAPROCKI
Commissaire aux Comptes associé



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

COMITE SOCIAL DU DEPARTEMENT

Association loi 1901

Conseil Départemental – Place de la Révolution Française

90000 BELFORT

SIREN : 393 313 416

Mesdames et Messieurs les Membres,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale de votre association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Conseil d'administration le 17 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire Covid-19.

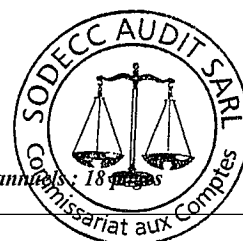
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que l'association a fait mention dans son annexe des comptes annuels qu'aucun impact lié à la crise sanitaire Covid-19 n'avait à être constaté dans les comptes clos au 31 décembre 2019 et que cet événement postérieur à la clôture ne remet pas en cause la continuité d'exploitation.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous nous sommes assurés du caractère approprié des principes comptables suivis (dont celui de continuité d'exploitation malgré la crise sanitaire Covid19) et des estimations significatives retenues, de leur correcte traduction dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que de l'adéquation de l'information fournie dans l'annexe desdits comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion adressé aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise sanitaire Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration de votre association.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

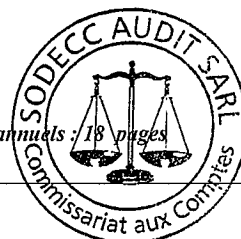
En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à AUDINCOURT, le 22 septembre 2020.

Pour SODECC AUDIT SARL :
Pierre PAPROCKI,
Commissaire aux Comptes associé.

Rapport comptes annuels : 18 pages



BILAN ACTIF

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

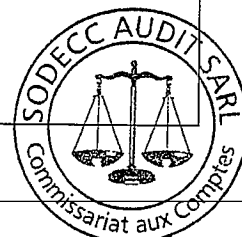
ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	6 024.80	5 492.79	532.01	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	42 609.50		42 609.50	42 609.50
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage				
Autres immobilisations corporelles	43 897.83	30 662.05	13 235.78	17 047.02
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Participations et créances rattachées à des part.				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	168 486.52		168 486.52	188 682.41
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	261 018.65	36 154.84	224 863.81	248 338.93
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	22 221.30		22 221.30	38 558.20
Créances (3)				
Clients, usagers et comptes rattachés	16 496.73		16 496.73	21 437.59
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	3 407.38		3 407.38	2 739.24
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	108 907.59		108 907.59	110 972.74
Charges constatées d'avance (3)	13 618.70		13 618.70	20 458.08
TOTAL (III)	164 651.70		164 651.70	194 165.85
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	425 670.35	36 154.84	389 515.51	442 504.78
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN PASSIF

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Première situation nette établie	48 338.28	48 338.28
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	228 038.27	245 212.29
Excédent ou déficit de l'exercice	-14 374.43	-17 174.02
<i>Situation nette</i>	262 002.12	276 376.55
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	262 002.12	276 376.55
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (III)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge	2 000.00	2 000.00
TOTAL (IV)	2 000.00	2 000.00
DETTES (I)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	686.75	72.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 096.03	148 739.89
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	8 934.33	4 717.77
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Redevables créditeurs		450.00
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 649.32	10 011.68
TOTAL (V)	125 366.43	163 991.34
Ecarts de conversion passif (VI)	146.96	136.89
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	389 515.51	442 504.78
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	125 366.43	163 991.34
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		



COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 939.30	2 088.66
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	766 248.00	752 982.06
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2 732.25	2 785.69
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	770 919.55	757 856.41
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures	352 062.37	379 968.96
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	309 574.00	304 708.30
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	612.40	527.98
Salaires et traitements	76 754.26	71 476.96
Charges sociales	19 913.06	22 570.83
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 673.23	3 811.24
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 985.04	2 617.26
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	766 574.36	785 681.53
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	4 345.19	-27 825.12
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	28.57	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	670.54	1 148.76
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	699.11	1 148.76

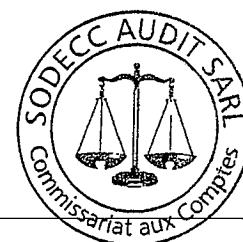


022340 - Association Comité Social du D

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	699.11	1 148.76
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		81 120.00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		81 120.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	35.00	
Sur opérations en capital	19 383.73	71 617.66
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	19 418.73	71 617.66
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-19 418.73	9 502.34
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	-14 374.43	-17 174.02
TOTAL DES PRODUITS	771 618.66	840 125.17
TOTAL DES CHARGES	785 993.09	857 299.19
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	-14 374.43	-17 174.02
* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	-19 418.73	9 502.34



ANNEXE COMPTABLE



SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			NA
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS			NA
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			NA
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF			NA
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTE GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			NA
LES EFFECTIFS			NA
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRES			NA



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 389 515.51 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -14 374.43 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Le Conseil Général met gratuitement à la disposition du CSD des locaux lui permettant d'exploiter son activité.

La Ville de Belfort met gratuitement, de janvier à juin et de septembre à décembre, à la disposition du CSD des équipements sportifs pour un montant de 2 580.48 euros ; ce montant représentant une subvention indirecte.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'épidémie de Covid-19 devrait avoir des impacts négatifs marqués sur l'économie mondiale, qui s'aggravaient si l'épidémie n'était pas contenue rapidement. Elle entraîne des chocs d'offre et de demande, ayant pour conséquence un ralentissement prononcé de l'activité, (en raison de l'impact des mesures de confinement sur la consommation et de la défiance des agents économiques, ainsi que des difficultés de production, des perturbations des chaînes d'approvisionnement dans certains secteurs, et un ralentissement de l'investissement). Il en résulterait une baisse sensible de la croissance, voir des récessions techniques dans plusieurs pays. A la date d'arrêt des comptes, l'activité de la société a été impactée de la manière suivante :

- Forte diminution de l'activité
- Salariés en chômage partiel.

L'ampleur et la durée de ces impacts à terme sont impossibles à déterminer à ce stade.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par l'épidémie de Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact sur ses états financiers en 2020. A la date d'arrêt des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Il s'agit de logiciels acquis et utilisés comme outils de gestion et de comptabilité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- AAI divers	5 et 8 ans
- Matériels bureau&informatique	3 ans
- Mobilier	10 ans

Immobilisations financières

Il s'agit de placements régulièrement renouvelés et de ce fait considérés comme immobilisations financières.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

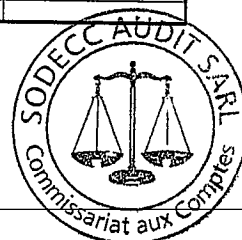


IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	4 631		1 394
CORPORELLES	Terrains		42 610		
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	36 610 7 288		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	86 507		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		188 682		-20 196
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV	188 682		-20 196
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	279 821		-18 802

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			6 025	
CORPORELLES	Terrains				42 610	
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.			36 610 7 288	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			86 507	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				168 487	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV			168 487	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			261 019	



ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	4 631	862		5 493
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	19 846	3 611		23 457
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	7 005	200		7 205
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		26 851	3 811		30 662
TOTAL GENERAL		31 482	4 673		36 155

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
Immob. incorporelles								
TOTAL								
Constr. Immo. corpor.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								

Total général non ventilé					
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

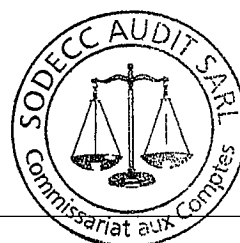


PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision a été constituée pour faire face aux dépenses d'avocat liées à la liquidation judiciaire de Production Voyages à hauteur de 2000 euros. L'affaire est terminée depuis 2018, les honoraires devraient être facturés.



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	16 497	16 497	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés	-152	-152	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres			
	coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	3 560	3 560	
	Charges constatées d'avance	13 619	13 619	
TOTAUX		33 523	33 523	
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		111 096	111 096		
Personnel & comptes rattachés		3 299	3 299		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		5 629	5 629		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	7	7		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		4 649	4 649		
TOTAUX		124 680	124 680		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

